

## Compte rendu de séance

### Séance du 15 Octobre 2024

L' an 2024 et le 15 Octobre à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Mairie sous la présidence de LION Sandrine Maire

**Présents** : Mme LION Sandrine, Mme TRICHET Louise, M. LAURENT Fabien, M. DUVIC Patrick, M. PONCHANT Michel, Mme HUAULT Sylvie, M. DEBROU Frédéric, Mme PERCHERON Martine, Mme REBEILLEAU Maryline, Mme ALCIDE Marie-Jeanne, Mme DELARUE Laure, M. PICHOT Michel, Mme DESCAMPS Claire

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme CHEVREUX Carole à M. DUVIC Patrick, M. MONS Jean-Pierre à Mme REBEILLEAU Maryline, M. GALLE Benoit à M. PONCHANT Michel, M. ALIX Denis à M. PICHOT Michel  
Absent(s) : M. CHARRIER Stéphane, Mme SAUDE Tatiana

Approbation à l'unanimité du dernier compte-rendu du conseil municipal du 10 septembre 2024.

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme DESCAMPS Claire

Monsieur Ponchant souhaite que les remarques qu'il a faites concernant la délibération sur la SPL restauration collective du Saumurois soient prises en compte dans le compte rendu du conseil municipal du 15 Octobre 2024 :

- Lors de la dissolution du SIVU des communes de Rou Marson, Les Ulmes et Verrie, les emprunts et créances de ce SIVU ne soient pas repris par la SPL ou à la charge des actionnaires.  
Madame le Maire répond à Mr Ponchant : La dissolution du SIVU prévoit l'apurement des dettes.
- Rester attentif aux conditions d'entrée des communes « non permanentes »  
Madame le Maire informe Mr Ponchant : Le fonds de concours sera épuisé, ces communes paieront « plein pot ».
- Monsieur Ponchant souhaite que la commune reste vigilante.